

Le groupe de travail du Comité technique du Grand Est du 9 novembre était consacré aux travaux immobiliers sur les sites de Nancy et Strasbourg et à la mission écoresponsabilité. Un point a également été fait sur la prestation d'accompagnement des Divisions Enquêtes après des Ménages et du site Prix Grand Est. **La CFDT a alerté sur les difficultés engendrées par le manque d'effectifs, en particulier à la DEM de Strasbourg.**

Travaux nancéiens

Modulaires

Les modulaires ont été livrés début novembre avec juste quelques jours de retard. Les systèmes et alarmes anti-intrusion ont été posés et programmés. Ils sont donc opérationnels et sécurisés. Avant d'entamer le déménagement, il reste à DEKRA à effectuer le contrôle technique.

Déménagement

La société Mondia a été retenue pour effectuer le déménagement entre le 6 et le 10 décembre 2021.

La CFDT demande un rappel des consignes auprès des agents (casiers vidés et nettoyés, tri des dossiers, mise en cartons, possibilité de brancher cafetière et bouilloire,...) et la communication sur les modalités du déménagement, éventuellement en com'interne.

La Direction indique qu'un rappel sera fait aux agents. Le groupe de travail « travaux immobiliers » se réunira le 15 novembre afin de réfléchir sur les aménagements des bureaux.

Un guide a été donné par l'entreprise pour organiser le déménagement, avec un qui fait quoi, en particulier pour l'informatique.

Des visites des modulaires avec le groupe travail, puis avec les équipes seront organisées sur 2 semaines. La Direction souhaite pouvoir montrer des bureaux types pour que les agents puissent se projeter.

Le distributeur de boissons sera installé au rez-de-chaussée, accessible également à la PJJ.

Un espace détente avec réfrigérateur, micro-ondes et bouilloire/cafétière sera mis à disposition des agents.

Le déménagement aura lieu par équipe. Les volumes ont été établis et les intervenants désignés. Le devis est réalisé et en cours d'étude. Il reste à indiquer la destination de chaque meuble

Travaux sur le bâtiment

Tous les lots de travaux ont été attribués. Les travaux débiteront en janvier.

Retour dans le bâtiment - Mobilier

Compte tenu de l'inflation et des tensions sur les matériaux, la Direction générale a demandé de réfléchir

et de valider rapidement le choix du mobilier pour le retour dans l'établissement.

Avancement des divers chantiers

Parement des façades

Des chutes de parements ont encore lieu. La Direction rappelle que la « zone arrière » près de la cantine est interdite par sécurité. Un filet de protection va être posé.

Auvent débouché

Le auvent rempli régulièrement d'eau, chaque année, a enfin été nettoyé et débouché, après de multiples relances de la CFDT.

Arbres

L'élagage a été fait afin d'éviter que les branches n'abîment les modulaires

Infiltration d'eau, garage à vélo, cendriers ... à faire

Les infiltrations d'eau au niveau du rez-de-jardin sont en cours d'examen.

Un garage à vélo temporaire sera mis à disposition des agents prochainement.

La CFDT demande à nouveau le remplacement des cendriers et rappelle sa proposition de contrat avec les associations spécialisées dans le recyclage des mégots de cigarettes.

La Direction a commencé à prendre des contacts. Elle a également contacté l'association Valdela pour le recyclage des vieux meubles.

Travaux à Strasbourg



Déménagement en cascade

La Direction avait annoncé l'obligation de déménagement du PIV avant la fin de l'année en raison de l'arrivée du CIO en fin d'année à la place du PIC.

Le futur déménagement du PIC, prévu au 2eme et 3eme étage, a entraîné le déménagement de la DEM début novembre et d'une partie du SAR. Celui-ci s'est bien passé. L'informatique a géré les ordinateurs et écrans en parallèle des déménageurs. Les mopieus ont été déplacés.

Travaux

Les travaux prévus pour fin 2021 sont la destruction et la pose de cloisons, l'enlèvement des revêtements de sol, le décapage de la colle, la pose de nouveaux revêtements et le changement des plafonds. Ces travaux commencent avec 9 jours de retard.

Il est également prévu de créer une tisanerie au 1^{er} et un espace détente au rez-de-chaussée commun avec un espace de réchauffage des plats.

Un espace repos sera installé au 3eme étage.

Des travaux seront faits au rez-de-chaussée avant l'arrivée du CIO.

De ce fait, les délais ne seront pas tenus pour l'arrivée du CIO fin 2021.

Actuellement, le PIC réfléchit à la localisation des marguerites pour placer les câblages. Douze espaces de travail sont prévus afin de permettre l'extension des activités. Une nouvelle réorganisation des marguerites sera discutée.

En 2022, il est prévu de refaire l'éclairage, les vitrages, l'étanchéité de la façade et son nettoyage.

Planning et nuisances

Les travaux les plus bruyants sont :

- le percement de murs porteurs,
- l'abattage de murs,
- le ponçage des sols pour enlever la colle.

L'évacuation des déchets se fera par goulotte.

Les travaux dureront environ 1 mois 1/2 pour une installation du PIC initialement prévue l'avant-dernière semaine de décembre.

La Direction a demandé au chef de chantier de donner en amont les dates des travaux les plus bruyants.

La Direction n'envisage pas de demander du télétravail exceptionnel. Étant donné le peu de jours bruyants envisagés, les jours de télétravail fixes et flottants devraient suffire.

La CFDT demande une communication sur travaux dans la partie dédiée à l'immobilier.

La Direction indique que ce sera fait et une newsletter portera sur les travaux prochainement.

La CFDT alerte sur la communication défailante des entreprises sur les travaux bruyants. Par expérience, il n'est pas possible de travailler lorsque les raboteuses sont en fonctionnement. Elle demande donc une grande souplesse sur la pose des jours de télétravail.

Comme pour Nancy, un groupe de travail regroupant un représentant de chaque équipe sera mis en place. L'appel à candidature va être lancé.

Mission écoresponsabilité

Un référent par établissement a été nommé : Camille Te Dunne du Sar Reims, Catherine Hudelot Baysal SES Nancy et Thomas Ducharne du SED Strasbourg. Une réunion de présentation a eu lieu le 20 octobre pour engager une réflexion commune et définir des axes de priorité.

Un appel sera lancé pour constituer un groupe de volontaires pour mettre en place des actions.

Un comité de pilotage sera lancé et validera les propositions des différents établissements.

À la demande de la Direction, les référents pourront organiser une com'interne.

Divers

DEM- site prix

Un accompagnement des DEM Grand Est et du site prix a été lancé dans le cadre de l'évolution des travaux et de l'organisation avec la société Triode.

L'objectif est de mieux travailler ensemble dans le cadre des prérogatives locales.

La mission de Triode se déroule en quatre étapes :

- 1 -immersion dans les équipes durant une semaine fin octobre,
- 2 -entretien avec les agents des différentes équipes,
- 3- réunion collective sur chaque site en novembre,
- 4 -synthèse puis proposition d'accompagnement (15 décembre).

La CFDT relaye l'alerte de la DEM de Strasbourg sur sa charge de travail, en particulier durant la période de supervision.

La mission à 50 % d'un agent de la DEM sur le SAR accentue les craintes de l'équipe sur la charge de travail.

Afin de combler l'absence temporaire d'un agent et le départ d'un autre agent, un poste a été ouvert à la logistique. Un tuilage est en cours avec la GIIR afin d'acquérir les connaissances nécessaires au poste.

La Direction indique qu'il n'y aura pas de renfort d'ici la fin de l'année à la Dem mais qu'une attention particulière sera portée.

Giir de Nancy

Le contrat en cours à la Giir prendra fin au 31 janvier 2022. Ayant été fait sur l'article 6 ter, accroissement temporaire d'activité, il ne pourra pas être prolongé au-delà de 12 mois.

Par contre, la Direction a demandé un nouveau contrat sous l'article 6 quater, remplacement momentané d'agent.

Pour la CFDT, l'embauche sous l'article 6 quater est bien plus adapté puisqu'il est peut-être utilisé pendant toute la durée de l'absence de l'agent à remplacer. Le 6 ter utilisé initialement laissait à penser que la Direction estimait qu'un seul poste à Giir était suffisant.

Prochaine réunion : 26 novembre Comité technique

Vos représentants CFDT à ce GT du CTL

Loïc Rousseau et Céline Guyotte,
experte : Nathalie Bailly